

***République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la
recherche Scientifique***

***Université Djillali Liabès de Sidi Bel Abbès
Commission des œuvres sociales (COS-UDL-SBA_N°2)
(Agrément en date du 15/06/2022)***



***Budget de fonctionnement relatif au
programme d'action de la commission des
œuvres sociales pour l'année 2025
(Catégorie : Travailleurs)***

Projet de budget de fonctionnement 2025 – « Catégorie de travailleurs »

- Le solde bancaire au 31/12/2024 de la BDL, agence de Sidi Bel Abbès, revenant aux travailleurs, s'élève à 1 516 534,07 DA.
- La dotation pour l'année 2025 représente 50 % de la dotation globale, soit 61 666 666,67 DA.

Ainsi, le montant total disponible est de **63 183 200,74 DA**.

Chapitre 1. Aide Santé (7 000 000 DA)			
Actions	Le taux d'aide	Seuil de l'aide max par dossier (DA)	Montant attribué en DA
Art.1. Intervention chirurgicale :(Ophtalmologique, Césarienne, ...)	80 %	150 000	800000.00
Art.2. Analyses médicales	50%	10 000	1600000.00
Art. 3. Soins dentaires, prothèses dentaires, appareillages et consultations	70%	80 000	1900000.00
Art.4. Lunetterie et consultations	70%	50 000	900000.00
Art.5. Radiologie, imagerie, scanner, IRM, Échographie et consultations	50%	20 000	1000000.00
Art.6. Rééducations (kiné, orthophonie,) et cures thermales	50%	30 000	800000
Total			7000000

Chapitre 2. Aides sociales (42 690 000 DA)		
Actions	Le montant de l'aide en DA	Montant attribué en DA
Art.1. Aide Nouveau-Né(e)	20 000	450000
Art.2. Aide enfant circoncis	10 000	100000
Art.3. Aide Mariage	80 000	1600000
Art.4. Aide annuelle aux enfants ayant des besoins particuliers.	40 000	400000
Art.5. Aide de mise en retraite	100 000	800000
Art.6. Aide annuelle : cancéreux ou nécessitant le recours à la dialyse.	60 000	120000
Art. 7. Aide décès (Salarié, conjoint, père, mère, *enfant du salarié)	60 000	1000000
Art. 8. Aide Omra et voyage à l'étranger	100 000	1000000
Art. 9. Aide El Hadj	150 000	300000
Art. 10. Prime Aid El Adha	20 000	36920000
Total		42690000

Chapitre 3. Les prêts sociaux (2 000 000.00DA)	
Types de Prêts par priorité : 1. Santé ; 2. Contentieux (jugement) ; 3. Location de logement ou rénovation ; 4. Achat d'un lot de terrain, logement, véhicule ou construction. ⇒ La durée de remboursement : 12 mois. ⇒ Le nombre de bénéficiaires, pour chaque type de prêts, sera déterminé par la commission ; ⇒ Le tirage au sort peut être pris en considération pour sélectionner les demandeurs.	
Conditions requises : ⇒ Être titulaire ou avoir un contrat de travail à durée indéterminée, ⇒ Ne pas être en congé de maladie longue durée, en détachement, ou mise en disponibilité ou sur le point d'être mis à la retraite, ⇒ Ne pas être débiteur aux œuvres sociales.	
Le montant du prêt : ▪ 50000.00DA pour les travailleurs	Dossier à fournir 1) Formulaire de demande de prêt sociale 2) dernière fiche de paie 3) Attestation de travail récente.

Chapitre 4. Activités sportives, loisirs-vacances et activités culturelles et festivités (11243200.74 DA)		Montant attribué en DA
Art.1. Cérémonies et diverses festivités*	Contribution aux cérémonies culturelles et sportives organisées par le service de la sous-direction des activités scientifiques, culturelles et sportives <i>Le montant de la contribution sera déterminé par la commission.</i>	100000.00
Art.2. Aide pour la saison estivale**	<i>Le montant de la contribution sera déterminé par la commission.</i>	/
TOTAL		

* Dossier à fournir : Demande adressée au président, PV et facture (s) établie (s), en bonne et due forme.

** L'aide doit être attribuée avant le début de la saison estivale.

Chapitre 5. Frais de fonctionnement (250 000.00 DA)
Art.1. Différentes dépenses de gestion (honoraires commissaire aux comptes, l'huissier de justice, avocat, Agios bancaires...etc.).

Remarque :

- La structure de gestion peut :
 - Opérer à un transfert de crédit entre articles et chapitres pour couvrir des dépenses imprévues ou insuffisamment évaluées, **sans dépasser le solde de chaque catégorie** ;
 - Alimenter les différents chapitres par les recettes encaissées de chaque catégorie durant l'exercice en cours (2025).